

CHARTRE DU TENNIS CLUB DE TUNIS

Cette charte fixe les engagements réciproques entre le club et le joueur. L'adhésion totale à ces règles de fonctionnement permettra au joueur de s'entraîner et de progresser dans les meilleures conditions.

L'équipe compétitive du TCT comprend deux niveaux d'entraînements

Les critères de sélection sont : - le classement national.

- Les résultats de la saison sportive précédente.

- L'appréciation du staff technique.

Le Tennis Club de Tunis offre à ses joueurs:

- Un programme d'entraînement adapté aux besoins du joueur.
- Un entraînement de tennis dirigé par un entraîneur qualifié.
- Un entraînement physique
- La programmation des matches d'entraînements

Les obligations du joueur:

- Être assidu aux séances d'entraînement.
- Informer son entraîneur lors d'une absence.
- Être ponctuel aux séances d'entraînements.
- Respecter impérativement le programme fixé par son entraîneur.
- Participer aux tournois choisis par la direction technique afin de satisfaire le nombre de matchs nécessaires à sa progression.
- Être à la disposition du club pour toutes convocations aux rencontres par équipes (officielles ou amicales).
- Être présent au tournoi annuel du club.
- Avoir un comportement qui respecte l'éthique sportive sur et en dehors des courts (respect de l'entraîneur, de son adversaire, de l'arbitre, des dirigeants, du public etc...).

La direction technique se réserve le droit d'appliquer les sanctions suivantes pour tout comportement jugé anormal:

- Avertissement.
- Exclusion d'une séance d'entraînement.
- Exclusion d'une semaine d'entraînement.
- Exclusion d'une compétition.

Cette charte précise les droits et les devoirs des enfants, signer cette charte engage chacun à respecter les différents points cités.

Nom du joueur

Signature du parent

Signature du directeur technique